

# LA LETTRE ÉCO

SAMEDI 20 MAI 2017

## SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°232

### Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- États-Unis, quand l'effet Trump se dissipe
- Les places soufflent un peu

### C'est déjà hier

- Croissance, l'Europe s'en sort bien
- Radioscopie 2016 de l'emploi en France

### Le Coin de la Conjoncture

- Dépensons-nous à bon escient ?
- La baisse des gains de productivité est-elle une mauvaise affaire ?
- Le 21<sup>ème</sup> siècle est celui du savoir et des compétences

### Le Coin des Tendances

- La culture résiste à tout
- Le digital n'est pas toujours l'ennemi de l'emploi
- Les multinationales françaises à la conquête du monde

### Le Coin du Graphique

- Le taux de chômage en-dessous de 10 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2017

### Le Coin de l'Agenda économique et financier

### Le Coin des Statistiques

## LE COIN DES ÉPARGNANTS

### LE TABLEAU ECONOMIQUE ET FINANCIER

	<b>RESULTATS 19 MAI 2017</b>	<b>ÉVOLUTION SUR 5 JOURS</b>	<b>RESULTATS 31 DECEMBRE 2016</b>
<b>CAC 40</b>	5 324,40	-1,50 %	4 862,31
<b>Dow Jones</b>	20 804,84	-0,44 %	19 762,60
<b>Nasdaq</b>	6 083,70	-0,61 %	5 383,12
<b>Dax Allemand</b>	12 638,69	-1,03 %	11 481,06
<b>Footsie</b>	7 470,71	+0,48 %	7 142,83
<b>Euro Stoxx 50</b>	3 587,01	-1,39 %	3 290,52
<b>Nikkei 225</b>	19 560,76	-1,47 %	19 114,37
<b>Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)</b>	0,808 %	-0,034 pt	0,687 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)</b>	0,373 %	-0,018 pt	0,208 %
<b>Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)</b>	2,247 %	-0,084 pt	2,454 %
<b>Cours de l'euro / dollars (18 heures)</b>	1,1189	+2,34 %	1,0540
<b>Cours de l'once d'or en dollars (20 heures)</b>	1 252,790	+1,99 %	1 154,570
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)</b>	53,631	+5,51 %	56,620

### États-Unis, quand l'effet Trump se dissipe

Les déboires russes de Donald Trump commencent à inquiéter les investisseurs. À défaut de croire en une possible destitution, c'est la capacité du Président à imposer ses choix économiques et budgétaires au Congrès qui est en jeu.

Sur le front de la croissance, Donald Trump pourrait être loin du compte. En effet, après un décevant premier trimestre, une reprise est attendue pour le deuxième. Ainsi, d'après l'enquête menée par Reuters auprès de 100 économistes du 12 au 18 mai, la croissance devrait atteindre 3,2 % en rythme annuel. Néanmoins, pour l'ensemble de

l'année, l'objectif de croissance de 3 % semble difficilement atteignable. Pour 53% des économistes ayant répondu à cette question, la probabilité d'une croissance de 3 % a baissé au cours du mois écoulé. Elle est restée stable pour 37 % d'entre eux quand elle n'a augmenté que pour 10 %. Le consensus donne une croissance de 2,4 % à 2,5 % par trimestre à partir de juillet 2017 jusqu'à fin 2018. Cette tendance est confirmée par les premiers résultats du mois d'avril et du mois de mai. Le secteur manufacturier américain a connu une progression de 1 % en avril qui demeure limitée. Plusieurs indicateurs publiés cette semaine semblent confirmer que l'heure n'est pas à une folle accélération de la croissance. La baisse du dollar est néanmoins une bonne nouvelle pour l'économie américaine. En revanche, la rechute du cours du pétrole pourrait pénaliser le secteur pétrolier et l'investissement.

### **Les places financières soufflent un peu**

Face aux incertitudes américaines, face à celles liées au prix du pétrole et après quelques semaines de fortes hausses propices à des prises de bénéfices, les principales places financières ont été orientées, durant cette semaine, à la baisse.

En fin de semaine, le pétrole a enregistré un rebond terminant vendredi au plus haut depuis un mois. Cette appréciation est liée aux propos tenus par certains membres du comité de l'OPEP chargés de préparer la réunion de la semaine prochaine. Une prolongation de l'accord de limitation de la production mondiale de 2016, voire un renforcement, sont attendus. La grande majorité des membres de l'OPEP soutiennent la proposition de l'Arabie saoudite et de la Russie pour une extension de neuf mois de réduction de production.

## **C'EST DÉJÀ HIER**

### **Croissance, l'Europe s'en sort bien**

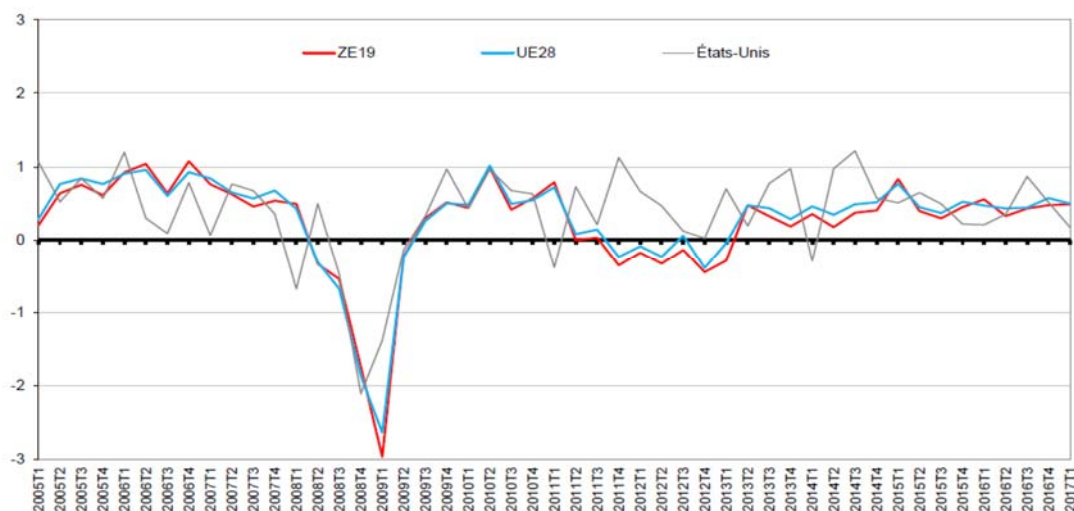
Le taux de croissance de l'Union européenne a été de 0,5 % au cours du premier trimestre 2017, soit le même taux qu'au quatrième trimestre 2016. Sur un an, le taux de croissance atteint les fameux 2 % contre 1,9 % au trimestre précédent. La zone euro est en léger retrait avec un taux de croissance annuelle de 1,7 % (la croissance ayant été de 0,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2017). Il convient néanmoins de souligner que l'Europe, une fois n'est pas coutume, a obtenu un meilleur résultat que les États-Unis dont le taux de croissance n'a été que de 0,2 %. Ce pays a, en effet, connu au premier trimestre sa plus faible croissance depuis trois ans.

En Europe, les pays qui ont réalisé les plus forts taux de croissance, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, sont la Roumanie (1,7 %), la Finlande (1,6 %), la Lettonie (1,5 %), la Lituanie (1,4 %) et la République tchèque (1,3 %). Les plus faibles taux de croissance ont été enregistrés par la Grèce (-0,1 %), l'Italie (0,2 %), la France, le Royaume-Uni et le Danemark (0,3 % pour chacun de ces trois pays). Sur une base annuelle, huit pays de l'Union européenne ont une croissance supérieure à 3 % (l'Espagne, la Bulgarie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, Roumanie et Slovaquie).

L'Allemagne a enregistré une croissance trimestrielle de 0,6 % au 1<sup>er</sup> trimestre contre 0,3 % pour la France. La croissance de cette dernière s'affaïsse légèrement en rythme

annuel, à 0,8 % quand l'Allemagne peut prétendre atteindre les 2 %. Compte tenu des premiers résultats du mois d'avril, un rebond est attendu pour la France au cours du deuxième trimestre.

### Taux de croissance du PIB de l'UE28, de la zone euro et des États-Unis Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent



### Radioscopie 2016 de l'emploi en France

Selon l'INSEE, en 2016, en France, 29,2 millions de personnes de 15 à 64 ans étaient sur le marché du travail, soit 71,4 % de cette tranche d'âge. Parmi elles, 26,2 millions étaient en emploi et 3,0 millions au chômage. Par ailleurs, 1,7 million de personnes étaient inactives, c'est-à-dire ni en situation de travailler ni en recherche active d'emploi ou disponible pour en occuper un. Entre 2006 et 2016, en France métropolitaine, les actifs comptent 1,0 million de personnes en plus et le taux d'activité des 15–64 ans, a augmenté de 1,9 point. Cette hausse est la conséquence d'une présence accrue des seniors sur le marché du travail du fait des différentes mesures prises en matière de retraite. Entre 2006 et 2016, en France métropolitaine, le nombre d'actifs âgés de 50 à 64 ans a augmenté de 1,7 million et leur taux d'activité de 8,4 points (dont 7,4 points au titre de l'emploi). En 2016, la progression de l'activité des seniors s'est poursuivie (+ 0,8 point). La hausse de l'activité est également due à une participation accrue des femmes au marché du travail : leur taux d'activité a progressé de 3,1 points entre 2006 et 2016. Sur la même période, celui des hommes est resté stable. L'écart de taux d'activité reste cependant encore marqué entre hommes et femmes. En 2016, en France, 67,6 % des femmes de 15–64 ans sont actives, contre 75,4 % des hommes.

### Le monde du travail toujours dominé par les salariés

Si le nombre de travailleurs indépendants est en augmentation depuis 2003, le salariat reste de très loin le statut le plus fréquent au sein du monde du travail. 88,2 % des actifs occupés en France étaient, en 2016, des salariés. Parmi eux, 85,3 % sont en contrat à durée indéterminée (CDI) ou fonctionnaires, 10,5 % en contrat à durée déterminée (CDD), 2,7 % en intérim et 1,6 % en apprentissage. Le poids des CDI a reculé de 1,5 point depuis 2006. Parmi les salariés, les femmes occupent des emplois

en CDD (12,3 % contre 8,6 %) plus fréquemment que les hommes. Elles sont, en revanche, deux fois moins nombreuses que les hommes à être intérimaires ou apprenties.

Les salariés de moins de 25 ans, entrés plus récemment sur le marché du travail et souvent peu diplômés, occupent plus rarement des emplois en CDI (44,0 %), mais sont plus fréquemment apprentis (16,6 %), en CDD (32,1 %) ou en intérim (7,2 %).

En 2016, 11,8 % des personnes occupant un emploi en France sont non-salariées. Le non-salariat est près de deux fois plus fréquent chez les hommes que chez les femmes (15,0 % contre 8,4 %) et plus répandu parmi les seniors (16,9 % chez les 50 ans ou plus, contre 2,7 % chez les moins de 25 ans).

### **Plus de trois-quarts des emplois dans le secteur tertiaire**

En 2016, 75,8 % des personnes ayant un emploi, salarié ou non, travaillent dans le secteur tertiaire : 88,0 % des femmes et 64,5 % des hommes. Cet écart tient essentiellement à la forte présence féminine dans les secteurs de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale. L'industrie représente 13,6 % des emplois (19,1 % pour les hommes), la construction 6,4 % des emplois (11,0 % pour les hommes) et l'agriculture 2,8 % des emplois (4,0 % pour les hommes).

Les 50 ans ou plus travaillent plus souvent dans l'agriculture (4,3 %) quand les moins de 25 ans dans le commerce (18,2 %) et l'hébergement-restauration (9,1 %).

### **Près d'un Français sur cinq travaille à temps partiel**

En 2016 comme en 2015, 18,8 % des personnes en emploi travaillent à temps partiel. Cette part atteint 43,4 % parmi les employés non qualifiés. Elle est près de quatre fois plus élevée chez les femmes (30,1 % contre 8,2 % pour les hommes) et plus importante aux âges extrêmes (24,8 % pour les 15–24 ans et 22,2 % pour les 50 ans ou plus). En moyenne, les salariés à temps partiel travaillent habituellement 23,3 heures par semaine, contre 39,1 heures pour les salariés à temps complet et 46,2 heures pour les non-salariés.

### **Un chômage toujours élevé chez les jeunes non-diplômés**

En moyenne, en 2016, on compte 3,0 millions de chômeurs au sens du Bureau International du Travail, soit 10,1 % de la population active en France (9,8 % en France métropolitaine). Le taux de chômage avait atteint depuis le début du siècle son plus bas niveau en 2008 avec un taux de 7,1 % avant de remonter, après la crise de 2009. Il évolue autour de la barrière des 10 % depuis 2014.

Le chômage touche particulièrement les jeunes actifs (24,6 % des actifs de 15 à 24 ans en moyenne en 2016, contre 9,3 % pour les 25–49 ans et 6,9 % pour les 50–64 ans). Le taux de chômage des jeunes doit être relativisé car peu de jeunes sont actifs à ces âges (36,9 % des 15–24 ans, contre 87,9 % pour les 25–49 ans). De plus, les jeunes actifs dans cette tranche d'âge sont généralement les moins diplômés et ont donc un risque de chômage accru. En calculant le taux de chômage sur les populations réellement sur le marché du travail, la part de chômeurs est de 9,1 % chez

les moins de 25 ans contre 8,2 % pour les 25–49 ans et 4,6 % pour les 50–64 ans). Néanmoins, le risque de chômage reste particulièrement élevé en phase d'insertion professionnelle : en 2016, 19,8 % des actifs ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans sont au chômage, contre 8,0 % pour ceux sortis du système éducatif depuis au moins 11 ans.

Le risque de chômage est plus élevé pour les ouvriers (14,9 %) et les non-diplômés ou les titulaires du seul brevet des collèges (17,9 %). À l'inverse, il est plus faible pour les titulaires d'un diplôme supérieur à Bac+2 (5,7 %).

### **Le chômage de longue durée, une menace pour les seniors**

En 2016, 44,0 % des chômeurs sont au chômage depuis au moins un an (chômage de « longue durée »), la moitié d'entre eux depuis au moins deux ans. Après avoir continuellement augmenté depuis 2008, le taux de chômage de longue durée se stabilise en 2016 (4,6 % des actifs). Les seniors sont les premiers concernés par cette augmentation. Sur dix chômeurs, six le sont depuis au moins un an parmi les 50 ans ou plus, contre quatre parmi les 25–49 ans et moins de trois pour les moins de 25 ans. Par ailleurs, les moins diplômés et les moins qualifiés sont les plus concernés par le chômage de longue durée : un peu moins de la moitié des chômeurs non diplômés ou titulaires du seul brevet des collèges est au chômage depuis un an ou plus, contre à peine un tiers parmi les diplômés du supérieur.

### **Le halo autour du chômage**

Parmi les inactifs, 1,6 million souhaitent travailler mais ne satisfont pas tous les critères pour être considérés comme chômeurs au sens du BIT. Ils forment le halo autour du chômage. Par rapport à 2015, leur nombre augmente de 44 000. Ils représentent 3,8 % des 15 à 64 ans (0,1 point de plus qu'en 2015). Les femmes appartiennent plus souvent au halo (4,2 % contre 3,5 % des hommes de 15–64 ans en 2016). Les jeunes appartiennent aussi davantage que leurs aînés au halo (4,6 % des moins de 25 ans, contre 4,2 % pour les 25–49 ans et 2,7 % pour les plus âgés).

## **LE COIN DE LA CONJONCTURE**

### **Dépensons-nous à bon escient ?**

La France se caractérise par un niveau très élevé de dépenses publiques, 56,4 % du PIB et de prélèvements obligatoires, 44,4 % du PIB (source INSEE pour 2016). Le poids de ces dépenses constituerait, aux yeux de certains, un frein à la croissance. Elles nuiraient à la compétitivité de l'économie française et favoriseraient les délocalisations. L'écart avec la moyenne des pays membres de l'Union représente 4 à 5 points de PIB. Au-delà de la question de l'efficacité, cet écart est également la traduction de certains choix collectifs. En France, le deuxième pilier de la couverture retraite étant obligatoire et par répartition, il est intégré dans les dépenses publiques quand il ne l'est pas chez certains de nos partenaires européens. Les dépenses d'éducation sont plus élevées en France notamment du fait d'une démographie plus dynamique. Enfin, notre pays consacre un peu plus de moyens à sa défense nationale qui dispose tout à la fois de l'arme nucléaire et de forces de projection.



En matière de dépenses retraite, l'écart entre la France et le reste de la zone euro était, en 2015, de 3,5 points de PIB contre 1,5 point en 2002. Pour les dépenses d'éducation, la France consacre 1,2 point de PIB de plus que le reste de l'Europe, cet écart étant resté constant de 2002 à 2015. Il en est de même pour les dépenses de santé (8,2 % du PIB contre 7 % en 2015). Pour les dépenses en faveur de la famille, la France consacre 2,5 % de son PIB contre 1,5 % dans le reste de l'Europe. Les dépenses de logement représentent 0,9 % du PIB en France contre 0,3 % dans le reste de l'Europe. L'écart est de 1,25 point en ce qui concerne les dépenses en faveur de l'emploi et de 2 points pour celles liées au soutien à l'économie.

En matière d'investissement public, même si un net recul est constaté depuis 2009, la France continue à dépenser un peu plus que ses partenaires (3,4 % du PIB contre 2,4 % en 2015). Les dépenses publiques militaires s'élèvent, en France, à 1,6 % du PIB contre 0,9 % en moyenne dans les autres pays membres de la zone euro mais la France a, depuis 2002, davantage réduit ses dépenses militaires que ses partenaires.

En revanche, la France dépense moins que ses partenaires pour l'aide économique extérieure (2 points de PIB en moins) et l'ordre public (-0,2 % de PIB pour la sécurité et la justice).

### Dépenses efficaces et dépenses inefficaces

Les dépenses familiales peuvent être jugées pertinentes au vu des résultats démographiques. Il en est de même pour celles liées à l'armée qui permettent à la France d'assurer sa protection et de continuer à jouer un rôle international. S'il est admis que la France dispose d'infrastructures de qualité et que le niveau de couverture en matière de santé et de retraite est élevé, des doutes peuvent être exprimés en ce qui concerne l'éducation. En effet, selon l'enquête PISA de l'OCDE, la France recule depuis une quinzaine d'années (voir également l'article sur l'innovation ci-dessous).

### Enquête PISA OCDE

	France	Reste de la zone euro
2000	511	489
2003	500	500
2006	498	495
2009	497	499
2012	500	503
2015	496	498

L'efficacité des dépenses de logement peut être également mise en cause. La part du revenu des ménages consacrée au logement en France est supérieure au reste de la zone euro, soit 16 % contre 14 %. Ce ratio dépasse 20 % pour les jeunes actifs. Les Français sont confrontés à des prix de l'immobilier et à une insuffisance en zone urbaine et en zone touristique de logements. Les mises en chantier qui atteignaient près de 500 000 avant la crise de 2008 ont atteint un point bas en 2015 à 330 000 avant de légèrement remonter depuis.

Les dépenses d'assurance-vieillesse sont élevées en France en raison du départ précoce à la retraite, 61 ans en moyenne contre 64 au sein de la zone euro.

Pour les dépenses du marché du travail, la différence est liée au poids des dépenses passives provenant de la longue période d'indemnisation du chômage (2 ans de couverture voire 3 ans pour les salariés âgés) et du nombre élevé de demandeurs d'emploi. Les dépenses actives sont grevées par un système de formation professionnelle reconnu inefficace.

### Taux d'emploi des 60-64 ans en de la population active concernée

	France	Reste de la zone euro
2002	11,9	23,7
2003	13,2	24,5
2004	13,4	25,2
2005	13,5	25,6
2006	15,7	27,8
2007	16,0	30,4
2008	16,8	31,6
2009	17,6	31,8
2010	17,8	32,7
2011	19,4	33,5
2012	21,9	35,0
2013	22,4	37,6
2014	25,8	40,0
2015	27,2	41,5
2016	28,0	44,2

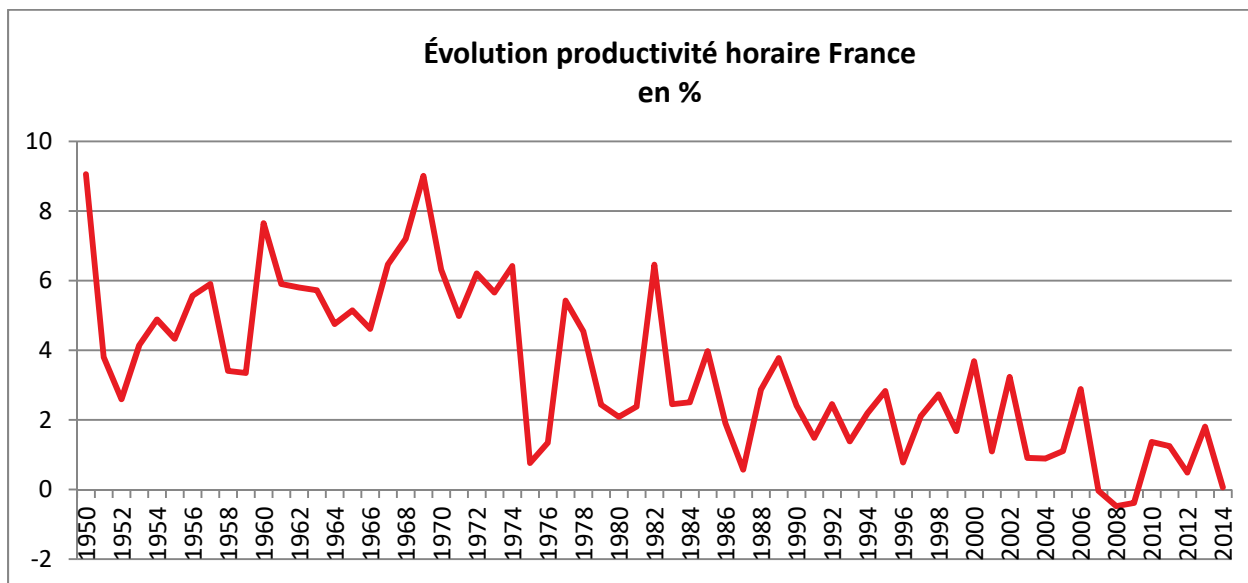
Source : Eurostat

La réduction des dépenses publiques ne doit pas masquer que la première des priorités et d'en améliorer l'efficacité en particulier en ce qui concerne l'éducation et l'emploi. Les marges de manœuvre sur les retraites ou sur la santé sont faibles voire inexistantes compte tenu de l'évolution de la démographie. Pour le logement, l'efficacité du lobbying du secteur du bâtiment rend les changements de politique très difficile à opérer.

### La baisse des gains de productivité est-elle une mauvaise affaire ?

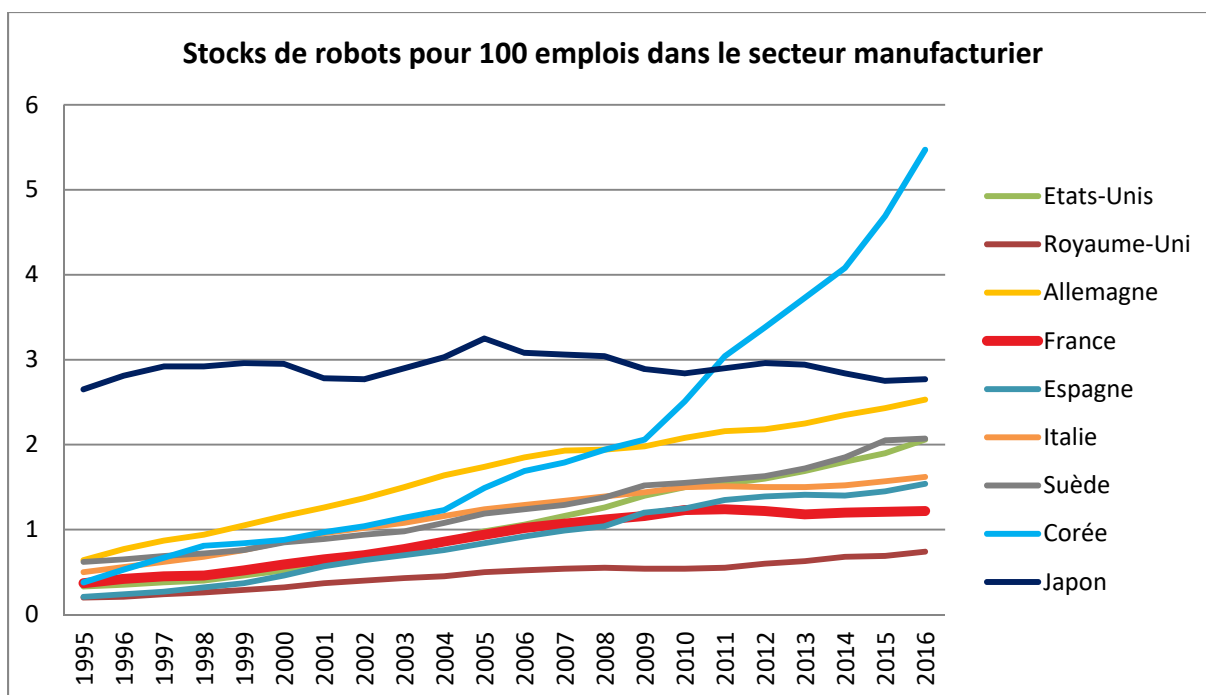
Depuis une vingtaine d'années, les gains de productivité sont orientés à la baisse en France comme dans la plupart des pays occidentaux. Ils sont, par ailleurs, depuis peu également en diminution au sein des pays émergents. Cet affaiblissement structurel des gains de productivité est, en règle générale, considéré comme un facteur pénalisant pour la croissance. Néanmoins, pour certains, cette évolution permettrait d'enrichir cette dernière en emplois. Si auparavant, il fallait 2 % de croissance pour créer des emplois (en net), ce taux a été ramené depuis quelques années à 1,2 %.





Source : INSEE

La faiblesse des gains de productivité ne relève pas exclusivement du changement, en France, de la structure de l'emploi ; elle repose également sur la moindre modernisation du capital et sur la baisse relative des compétences de la population active. Les investissements dans les technologies de l'information et de la communication représentaient en 2015, en France, moins de 0,6 % du PIB contre 1,4 % aux États-Unis et 1 % en moyenne au sein de la zone euro.



Source: IFR International Federation of Robotics

Le transfert d'emplois du secteur secondaire vers le secteur tertiaire explique également la diminution des gains de productivité. Les emplois dans les services domestiques ont augmenté de 30 % ces vingt-cinq dernières années, quand ils ont diminué de 33 % dans le secteur industriel. Sur la même période, la productivité a

fortement augmenté dans l'industrie (près de 100 % pour la productivité par tête en 25 ans), quand elle n'a progressé que de 25 % dans les services domestiques. Selon l'économiste, Patrick Artus, la hausse du poids de l'emploi dans les services peu sophistiqués depuis 1990, compte tenu du niveau relatif de la productivité dans ces services explique, en 2016, un ralentissement des gains de productivité d'ensemble de 0,1 point par an par rapport à 1990.

La création d'emplois dans le secteur tertiaire domestique génère peu de croissance mais contribue à la baisse du chômage. En revanche, la faible rémunération de ces emplois limite les capacités de consommation des ménages et peut alimenter le ressentiment d'une partie de la population. La politique d'exonération des bas salaires mise en œuvre depuis près de 30 ans a été, en la matière, contreproductive. Elle freine la montée en gamme de la production française en dissuadant les entreprises d'investir tant physiquement que dans la formation, l'élévation des compétences des salariés signifiant potentiellement la perte des exonérations de charges sociales. Même si cela n'est pas la seule raison, l'application constante de cette politique fait que la France est un pays de gamme moyenne entrant en concurrence directe avec les pays émergents, les pays d'Europe du Sud ou de l'Est.

### **Le 21<sup>ème</sup> siècle est celui du savoir et des compétences**

Depuis les années 2000, la France a peu augmenté sa participation dans les chaînes de valeur mondiales, se classant légèrement au-dessus du dernier quart des pays de l'OCDE. La désindustrialisation, une mauvaise spécialisation, tout comme le choix collectif en faveur des emplois faiblement qualifiés, contribuent à cette mauvaise intégration au sein de l'économie mondiale. Par son positionnement en gamme moyenne, la France s'exclut progressivement de l'organisation mondialisée de la production. La France importe ainsi deux fois moins de pièces intermédiaires que l'Allemagne. Les entreprises de ce pays importent des produits issus des pays émergents et des pays d'Europe de l'Est afin de les assembler sur son territoire. Les entreprises françaises ont préféré délocaliser leur chaîne de production dans les pays à bas coûts car la demande de leur production est très sensible à l'évolution de leur prix (élasticité prix élevée en France à la différence de l'Allemagne). En France, 29 % des emplois du secteur marchand sont soutenus par la demande finale provenant de l'étranger, dont la moitié est issue de ses partenaires de l'Union Européenne (OCDE, 2017).

Même si notre pays demeure une économie spécialisée dans les secteurs les plus avancés (aéronautique, médicaments, télécommunication, chimie, etc.), depuis une vingtaine d'années, il a peu intensifié cette spécialisation. La France est pénalisée de plus en plus par le niveau de compétences de ses actifs. En effet, le premier quart des adultes les plus performants en lettres et en mathématiques affiche des résultats en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE, ce qui peut s'avérer insuffisant pour développer un avantage comparatif dans les secteurs technologiquement avancés qui exigent des travailleurs dotés de fortes compétences cognitives.

Le Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) mesure dans chacun pays la « numératie » et la « littératie ». La « numératie » correspond à « la capacité d'une personne de comprendre et d'utiliser des données mathématiques à l'école, au travail et dans la vie de tous les jours; par exemple, pour

utiliser de la monnaie et établir des budgets, pour utiliser des mesures en cuisine ou pour lire une carte ». Or, les derniers résultats de l'OCDE soulignent que près d'un tiers des adultes en France (31 %) souffre d'un manque de compétences en « numératie » et/ou « littératie », soit cinq points de plus que la moyenne des pays membres (26 %).

Cette situation ne devrait pas s'améliorer dans les prochaines années en raison des dernières enquêtes PISA de l'OCDE qui indiquent que les scores des élèves de 15 ans se sont affaiblis, en France, en mathématiques depuis 2006 alors qu'ils n'ont pas augmenté en science et en lecture.

En France, 17 % des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ont des compétences inférieures à la moyenne de l'OCDE. Ces diplômés ont des compétences qui ne sont pas suffisamment en phase avec leur niveau de diplôme.

En raison des faiblesses structurelles de la formation continue, les résultats PIAAC des actifs français sont également inférieurs à la moyenne. Par rapport aux autres pays membres, les travailleurs français figurent parmi les moins engagés dans les programmes d'apprentissage des adultes (OCDE, 2017). Les adultes au chômage ont également peu participé à l'enseignement ou à la formation. L'organisation internationale pointe du doigt l'existence d'un cercle vicieux pour les adultes se trouvant en dehors du marché du travail. Exclus de la communauté du travail, ils ont difficilement accès à des programmes d'apprentissage. Or, ce sont ceux dont les compétences de base sont les plus faibles qui sont au chômage. Par ailleurs, les formations professionnelles demeurent très scolaires ; or, elles s'adressent avant tout à des publics ayant été bien souvent en échec scolaire durant leur jeunesse. Ces derniers sont, de ce fait, réfractaires aux formes traditionnelles de formation.

En 2014, 40 % des candidats en doctorat en France viennent d'un pays étranger, situant la France bien au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Si la France accueille de nombreux étudiants étrangers, leur profil n'est pas assez diversifié. En outre, notre pays ne participe pas suffisamment aux différents réseaux mondiaux d'éducation, de formation et d'innovation au regard de la taille de notre économie. Les activités de brevetage menées en coopération avec des partenaires internationaux et la mobilité internationale des chercheurs français sont en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE. Par ailleurs, La France se situe juste au niveau de la moyenne des pays de l'OCDE en termes de collaboration académique internationale. Même si des progrès ont été réalisés ces dix dernières années, les programmes enseignés en anglais sont plus rares en France que dans beaucoup d'autres pays européens non anglophones. Un développement de l'offre permettrait de renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur.

Sur le terrain des compétences, l'OCDE insiste sur la nécessité de renforcer l'éducation pré-primaire afin de garantir à chaque enfant un bon départ dans son éducation. De plus, des méthodes d'enseignement innovantes dans les écoles et un soutien fort des professeurs à tous les élèves sont indispensables pour atteindre un niveau correct de compétences cognitives, sociales et émotionnelles.

L'OCDE recommande à la France d'améliorer la qualité de ses programmes d'éducation et de formation professionnelle en développant un apprentissage orienté

autour du monde professionnel et de ses exigences. En revanche, l'OCDE considère que la gestion des ressources humaines est de bonne qualité au sein des entreprises avec néanmoins de fortes variations entre elles.

### Enquête PIAAC de l'OCDE

	enquête PIAAC de l'OCDE, score global par score décroissant (2016)
<b>Japon</b>	292,8
<b>Finlande</b>	286,4
<b>Pays-Bas</b>	283,6
<b>Suède</b>	282,0
<b>Norvège</b>	281,1
<b>Australie</b>	278,9
<b>Flandre</b>	278,9
<b>République tchèque</b>	277,6
<b>Danemark</b>	277,4
<b>Slovaquie</b>	276,9
<b>Autriche</b>	276,2
<b>Nouvelle Zélande</b>	275,9
<b>Estonie</b>	275,5
<b>Allemagne</b>	275,5
<b>Canada</b>	274,7
<b>Corée</b>	273,0
<b>Royaume-Uni</b>	271,6
<b>Pologne</b>	267,2
<b>Irlande</b>	266,3
<b>États-Unis</b>	265,4
<b>France</b>	258,2

Afin de garantir les bénéfices sociaux et économiques de cette inclusion dans les marchés mondiaux, la France doit donc rapidement doter sa population d'un éventail de compétences plus en phase avec son positionnement économique, offrir plus d'équité dans l'apprentissage et encourager les adultes de à développer et adapter leurs compétences tout au long de leur vie. L'Allemagne et les pays d'Europe du Nord ont prouvé ces quinze dernières années qu'il était possible d'améliorer sensiblement le niveau de la formation notamment initiale de la population.

## LE COIN DES TENDANCES

### La culture résiste à tout

Depuis 2011, le département de la politique des publics de la direction générale des patrimoines réalise une enquête confiée au CRÉDOC sur les profils des personnes qui visitent un lieu de culture. L'enquête 2017 souligne la forte demande culturelle des ménages et cela malgré les contraintes financières ou les risques d'attentats.

En 2016, 63 % des Français ont visité un site patrimonial : 42 % de la population a visité un monument religieux, 41 % une ville ou un pays d'art et d'histoire, 34 % un château, un palais ou des fortifications ou encore 20 % un bâtiment d'architecture contemporaine. Par ailleurs, 44 % des Français ont fréquenté un musée ou une exposition, ce qui représente 9 % de plus qu'il y a 4 ans : 29 % ont vu un musée ou une exposition de beaux-arts, 20 % un musée d'art moderne ou contemporain et 17 % un musée ou une exposition d'histoire naturelle, de sciences, techniques et industrie.

La fréquentation des musées et des lieux d'exposition s'accroît d'année en année. Néanmoins, les équipements culturels parisiens ont enregistré une baisse de fréquentation en 2016 liée à un recul, en raison des attentats, de la fréquentation des touristes étrangers et des groupes scolaires. Cette diminution devrait être passagère. Selon une enquête du CRÉDOC, 92 % de personnes qui avaient l'habitude de se rendre sur les lieux visés par des attentats, n'ont pas et ne veulent pas changer leur comportement.

Si les pratiques en matière de fréquentation des musées et des expositions restent plus fortes chez les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires, le décrochage social constaté depuis une dizaine d'années se poursuit pour les employés, les titulaires du Bac et les travailleurs indépendants. Par rapport à janvier 2012, la proportion d'employés ayant visité un musée ou une exposition a progressé de +15 points et celles des titulaires d'un baccalauréat et des indépendants de +10 points respectivement, contre +9 points en moyenne.

### **De nouvelles pratiques culturelles**

La découverte de contenus patrimoniaux hors musées attire un public de plus en plus large. 36 % de nos concitoyens disent avoir vu une exposition dans un autre lieu qu'un musée ou une salle d'exposition, soit +8 points par rapport à juin 2014.

La pratique culturelle en-dehors des lieux classiques est socialement moins marquée. Le différentiel pour les visites hors les murs entre les hauts revenus et les bas revenus est de +21 points, quand l'écart est de +41 points pour les visites des musées dans les murs et de + 40 points pour les visites des monuments.

### **Le tourisme à l'heure de la culture**

Si la nature reste pour 67 % des Français le principal critère de choix pour un lieu de vacances, plus d'un Français sur quatre (26 %) considère également l'offre patrimoniale (caractéristiques architecturales, musées et expositions) comme un argument. Il s'agit ici plutôt des publics ayant déjà des pratiques patrimoniales régulières : jeunes seniors, profils socio-culturels aisés et citadins. Les autres catégories de la population choisissent plutôt leurs lieux de vacances selon d'autres critères : offre de loisirs pour les plus jeunes, cercle familial pour les plus âgés et les catégories modestes.

## Internet, une porte d'accès à la culture

84 % des Français sont connectés à Internet. Ce taux est de près de 100 % chez les plus jeunes, les cadres et les diplômés du supérieur. L'organisation d'une visite d'un lieu de culture passe de plus en plus par Internet (renseignements, réservation, etc.). En 2016, 44 % des Français ont utilisé Internet en lien avec les visites patrimoniales. Plus en détail, l'utilisation d'Internet pour l'organisation de la visite, en amont, est la forme la plus courante. 38 % (+5 points par rapport à 2014) l'utilisent pour rechercher des informations pratiques (horaires, tarifs, accès, etc.), pour réserver ou acheter un billet en ligne. Les Français recourent également à Internet durant et après la visite. Près d'un quart des Français (24 %, +7 points) se servent d'Internet pour consulter des contenus culturels (visite virtuelle, téléchargement des commentaires des œuvres exposées, téléchargement d'une application d'aide à la visite) et environ un Français sur dix (9 %, +5 points) en fait un usage participatif, pendant ou après le temps de la visite (parler d'une visite sur un réseau social, un blog ou un forum de discussion). Les profils socio-culturels aisés, les 25-39 ans, les étudiants et les habitants de l'agglomération parisienne demeurent les plus experts du numérique patrimonial et muséal, mais les jeunes seniors figurent également parmi les plus actifs sur la toile, notamment pour y explorer les contenus culturels.

## Le digital n'est pas toujours l'ennemi de l'emploi

L'OCDE dans un rapport intitulé « la prochaine révolution de la production, conséquences pour les gouvernements et pour les entreprises » souligne que dans les économies les plus avancées, la diffusion des technologies est trop lente et partielle. C'est le cas en France mais aussi en Allemagne ou aux États-Unis. Ainsi, l'organisation internationale souligne qu'une enquête sur 4 500 entreprises allemandes révèle que seulement 4 % d'entre elles avaient alors mis en œuvre des processus de production numérisés et connectés ou envisageaient de le faire.

Le Japon et la Corée du Sud figurent parmi les États ayant le plus joué sur le digital. Ainsi, selon l'OCDE, l'utilisation, au Japon, des données massives et de l'analytique de données dans certaines entreprises manufacturières aurait permis de réduire les coûts de maintenance de près de 5 000 milliards de yen (40 milliards d'euros). Des économies d'électricité de plus de 50 milliards de yen (40 millions) auraient été également réalisées. Les premières applications de l'intelligence artificielle dans les centres de données se sont traduites par d'importantes économies d'énergie. Dans l'agriculture, la multiplication des sondes connectées permet de réduire les consommations d'intrants et en particulier d'eau.

Des estimations concernant l'Allemagne indiquent que l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) de pointe dans l'industrie pourrait faire augmenter la productivité de 5 % à 8 %. Ce sont les fabricants de composants industriels et les constructeurs automobiles qui devraient bénéficier des gains les plus importants à cet égard. Selon d'autres estimations citées dans le rapport de l'OCDE, une forte accélération de l'adoption des nouvelles technologies pourrait augmenter de 78 milliards d'euros à valeur ajoutée des industries mécanique, électrique, automobile et chimique, de l'agriculture et du secteur des techniques de l'information et des communications en Allemagne d'ici à 2025.



Beaucoup d'entreprises tardent à adopter les TIC nécessaires pour effectuer la transformation numérique de la production industrielle. L'informatique en nuage, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la planification des ressources de l'entreprise et l'identification par radiofréquence (qui permet d'automatiser le suivi des processus et des objets) demeurent encore beaucoup moins répandues que les réseaux « haut débit » ou les sites web.

Le rapport cite également des recherches soulignant qu'il n'est pas possible d'affirmer que les TIC sont destructrices nettes d'emplois ; les technologies qui améliorent la productivité font disparaître des emplois mais en créent également d'autres. L'OCDE considère que les pouvoirs publics doivent agir en faveur d'une adaptation du marché du travail au choc des évolutions technologiques.

### **Les multinationales françaises à la conquête du monde**

Dans les classements internationaux, la France figure parmi les pays comptant le plus d'entreprises multinationales faisant jeu égal avec le Royaume-Uni et dépassant l'Allemagne. L'automobile, les cosmétiques, le luxe, le pétrole, le secteur financier, le tourisme, le transport ou l'agroalimentaire sont autant de domaines où la France est présente à l'international. En revanche, notre pays est absent dans le secteur de l'électronique, de l'informatique, de la machine-outil. Par ailleurs, nos positions s'effritent en raison de la disparition de plusieurs entreprises industrielles ou de leur rachat par des groupes étrangers (aluminium par exemple). Néanmoins, en 2014, les firmes multinationales françaises (hors secteur bancaire) contrôlent 37 000 filiales à l'étranger dans plus de 190 pays. Ces filiales emploient 5,5 millions de salariés contre 5,4 millions en 2013. Ainsi, 56 % des effectifs des groupes français à rayonnement international exercent leurs activités à l'étranger. Elles réalisent 1 248 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé, soit 54 % du chiffre d'affaires total.

La moitié des firmes multinationales françaises est implantée dans au moins 3 pays. La moitié des grandes firmes multinationales l'est dans au moins 16 pays. L'Union européenne reste la première zone d'implantation des firmes multinationales françaises, avec 38 % des effectifs à l'étranger et 2,1 millions de salariés, dont la moitié dans trois pays : le Royaume-Uni (392 000 salariés), l'Allemagne (349 000) et l'Espagne (299 000). Le continent nord-américain (Aléna ; Canada, États-Unis et Mexique) accueille 15 % des effectifs (dont 11 % pour les États-Unis seuls). Figurent également parmi les pays dans lesquels les entreprises sont présentes, le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, ces pays regroupent 25 % des salariés travaillant à l'étranger.

Entre 2013 et 2014, les effectifs ont particulièrement augmenté en Chine (+86 300 salariés), au Royaume-Uni (+21 400 salariés) et en Inde (+17 700 salariés). A contrario, ils ont fortement baissé en Argentine (-7 300 salariés), en Uruguay (-5 500 salariés) et au Portugal (-5 200 salariés). Les salariés des firmes multinationales françaises qui travaillent à l'étranger sont pour 38 % employés dans l'industrie, pour 35 % dans les services, pour 23 % dans le commerce, pour 4 % dans la construction et pour moins de 1 % dans l'agriculture. Par rapport à son poids national, l'industrie est donc surreprésentée. L'industrie domine au Mexique (62 % des salariés), en République tchèque, en Allemagne et en Roumanie. En revanche, les

implantations françaises sont orientées majoritairement vers les services marchands aux Pays-Bas (73 % des salariés), en Inde, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Le Brésil, la Chine et la Russie se distinguent par la part prépondérante du commerce (entre 54 % et 46 % des salariés de firmes multinationales françaises y travaillent).

En moyenne sur les 190 pays d'implantation, le coût salarial par tête dans les filiales étrangères des firmes multinationales françaises s'élève à 36 000 euros par an. Il varie très fortement selon le pays d'implantation de la filiale : de 95 000 euros par an en Norvège à 3 500 euros à Madagascar. Ce coût salarial par tête est significativement plus élevé au sein de l'Union européenne (47 000 euros) que dans le reste du monde (30 000 euros). Le coût salarial par tête est moins dispersé entre pays de l'Union, mais reste nettement moindre dans les pays d'Europe centrale et orientale (18 000 euros annuels) que dans le reste de l'Union (54 000 euros). Les pays d'Europe centrale et orientale sont ainsi plus proches du Brésil, de la Russie, de l'Inde ou de la Chine (16 000 euros annuels) que du reste de l'Union.

Le coût salarial par tête est plus élevé dans l'industrie, la construction et les services (respectivement 41 000 euros, 39 000 euros et 39 000 euros) que dans le commerce et l'agriculture (respectivement 24 000 euros et 20 000 euros).

### **Des investissements étrangers majoritairement en dehors de l'Union européenne**

En 2014, les firmes multinationales françaises ont effectué 62,3 milliards d'investissements corporels dans leurs filiales à l'étranger. Comme en 2013, cet investissement correspond à 5 % de leur chiffre d'affaires consolidé à l'étranger. 36 % de l'investissement est effectué dans l'Union (37 % en 2013). Les pays où il est le plus élevé sont toujours les États-Unis, avec 5,8 milliards d'euros en 2014, suivis par le Royaume-Uni, avec 5,7 milliards d'euros. 18 pays reçoivent plus de 1,0 milliard d'euros d'investissement de la part des firmes multinationales françaises, soit les trois quarts de leurs investissements corporels à l'étranger.

## LE COIN DES GRAPHIQUES

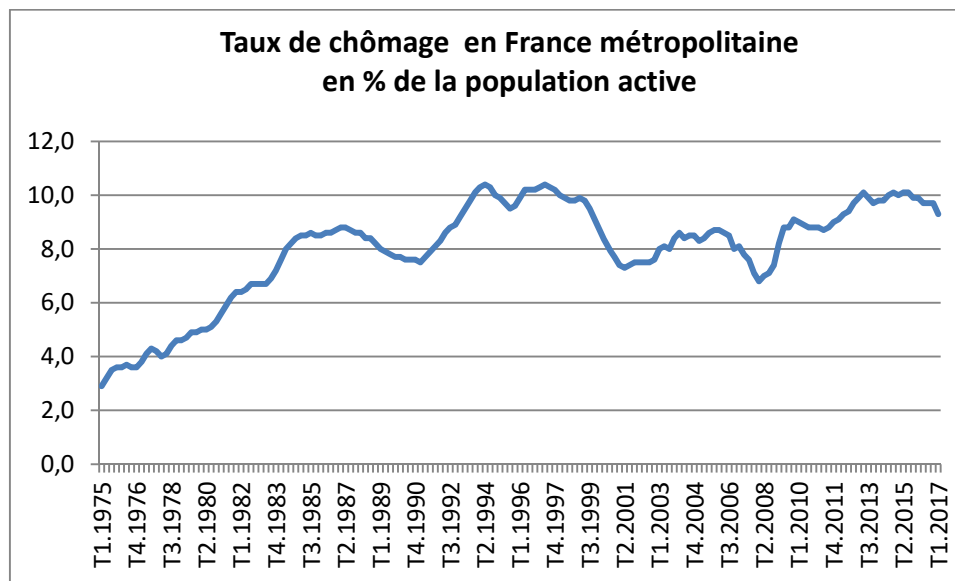
### Le taux de chômage en-dessous de 10 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2017

Au cours du premier trimestre de cette année, le taux de chômage (au sens du Bureau International du Travail) est repassé en-dessous de 10 %. Il s'est élevé en moyenne à 9,6 % contre 10,1 % pour le trimestre précédent. Le taux est de 9,3 % pour la France métropolitaine en baisse, sur un an, de 0,6 point.

Le chômage recule chez les jeunes et les personnes âgées de 25 à 49 ans tandis qu'il est stable pour celles de 50 ans ou plus. Le taux de chômage des 15-24 ans est désormais de 21,8 % quand celui des plus de 50 ans est de 6,6 %. Le taux de chômage des femmes (9,4 %) repasse au-dessus de celui des hommes (9,2 %).

Le taux de chômage de longue durée s'établit à 4,1 % de la population active. Il diminue de 0,1 point par rapport au trimestre précédent, et de 0,2 point sur un an.

Cette contraction du taux de chômage du 1<sup>er</sup> trimestre s'explique par le maintien d'un niveau correct de créations d'emplois (+49 400 au cours du premier trimestre) et par une moindre augmentation de la population active.



En France métropolitaine, parmi les personnes inactives au sens du BIT, 1,5 million souhaitent un emploi sans être comptées comme chômeurs au sens du BIT : elles constituent le halo autour du chômage. Au premier trimestre 2017, leur nombre augmente de 20 000 par rapport au trimestre précédent, et de 58 000 sur un an.

## LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Dimanche 21 mai

Au **Japon**, il faudra suivre **les résultats de la balance commerciale** du mois d'avril. Les importations pourraient avoir progressé de près de 15 % quand les exportations n'auraient augmenté que de 8 %.

### Lundi 22 mai

En **Allemagne**, sera publié **le rapport mensuel de la Bundesbank**.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **l'indice de l'activité de la Fed de Chicago**.

### Mardi 23 mai

**L'indice PMI manufacturier** du mois de mai sera publié **pour le Japon, la France, l'Allemagne, l'Union européenne et les États-Unis**.

**L'indice PMI services** du mois de mai sera rendu public **pour la France, l'Allemagne, l'Union européenne et les États-Unis**.

**L'indice PMI composite** de mai sera communiqué **pour la France, l'Allemagne, l'Union européenne et les États-Unis**. Les indices PMI sont attendus stables ou en légère baisse.

En **Allemagne**, il faudra suivre **les résultats détaillés de la croissance du 1<sup>er</sup> trimestre**. Seront également communiqués **les indices IFO « du climat des affaires », « estimation courante et « perspectives »** pour le mois de mai.

En **France**, il faudra regarder **l'enquête de conjoncture** de l'INSEE.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **l'indice Redbook, les ventes de maisons neuves du mois d'avril, l'indice manufacturier de la Fed de Richmond et les stocks hebdomadaires de pétrole**.

### Mercredi 24 mai

En **Allemagne**, sera attendue **l'enquête sur la confiance des consommateurs** du mois de juin.

En **Italie**, seront communiquées **les ventes de détail** d'avril.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **les ventes de maisons existantes** d'avril.

## Jeudi 25 mai

### Jour de l'Ascension

L'OPEP se réunit à Vienne.

Au **Royaume-Uni**, seront attendus **les résultats du PIB** du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

En **Espagne**, sera communiqué **le résultat de la croissance du 1<sup>er</sup> trimestre 2017**.

En **Italie**, il faudra suivre **les ventes industrielles** du mois de mars.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **les stocks de gros et les résultats de la balance commerciale** du mois d'avril.

Au **Japon**, seront publiés **les indices des prix du mois d'avril et celui pour le mois de mai concernant la région de Tokyo**.

**Réunion des chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN à Bruxelles avec un déjeuner entre Donald Trump et Emmanuel Macron**

## Vendredi 26 mai

En **France**, seront connues **les dépenses de consommation** du mois d'avril.

Aux **États-Unis**, une version affinée **des résultats de la croissance du 1<sup>er</sup> trimestre** sera communiquée. **Les commandes de biens durables** du mois d'avril seront publiées. **L'indice de confiance des consommateurs Reuters / Michigan** de mai sera rendu public. **Le décompte des forages pétroliers US Baker-Hughes** sera publié.

**Réunion du G7 en Sicile**

## Samedi 27 mai

**Réunion du G7 en Sicile.**

**LE COIN DES STATISTIQUES**

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
<b>PIB</b> <i>Mds d'euros</i> <i>2016</i>	2 225	3 134	1 671	1 115	10 741	2 356
<b>Croissance du PIB sur un an en %</b> <i>(mars 2017)</i>	0,8	1,8	1,0	3,0	1,7	2,1
<b>Inflation</b> <i>en % -mars</i> <i>2017</i>	1,4	1,5	1,4	2,1	1,9	2,3
<b>Taux de chômage</b> <i>en % -</i> <i>mars.2017</i>	10,1	3,9	11,7	18,2	9,5	4,5
<b>Dépenses publiques en % du PIB 2016</b>	56,5	44,3	49,4	42,7	47,9	42,3
<b>Solde public</b> <i>en % du PIB</i> <i>2016</i>	-3,3	+0,6	-2,3	-4,7	-1,7	-3,4
<b>Dette publique</b> <i>en % du PIB</i> <i>2016</i>	96,4	68,2	132,8	99,7	91,5	84,8
<b>Balance des paiements courants</b> <i>en % du PIB</i> <i>mars 2017</i>	-1,2	8,4	2,5	2,1	3,4	-4,4
<b>Echanges de biens</b> <i>en % du PIB –</i> <i>fév. 2017</i>	-2,5	7,9	2,9	-1,8	2,4	-8,4
<b>Parts de marché à l'exportation</b> <i>en % 2017</i>	3,0	8,0	2,7	1,7	25,3	2,4
<b>variation depuis 1999</b> <i>en %</i>	-49,5	-20,8	-39,7	-17,1	-26,7	-52,5

Sources : Eurostat – Insee



## La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Guez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : [www.lorello.fr](http://www.lorello.fr)

### CONTACT

#### Lorello Eco Data

7, rue Falguière • 75015 Paris

Tél.: 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

[phcrevel@lorello.fr](mailto:phcrevel@lorello.fr) • [www.lorello.fr](http://www.lorello.fr)

### ABONNEMENT

#### JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

#### Conditions tarifaires

- Un lecteur** : 1000 euros TTC les 52 numéros
- De 2 à 10 lecteurs** : 1 500 euros TTC les 52 numéros

**Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement**

#### Mode de paiement

**Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA**

**Virement bancaire : LORELLO ECO DATA**

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 BIC : BNPAFRPPNIC

#### Adresse de facturation

Nom -----  
-----  
Prénom -----  
-----  
Fonction: -----  
-----  
Organisme: -----  
-----



Adresse: ----- ----- ----- -----
Code Postal -----Ville ----- -----
Tél.: ----- -----
E-mail:----- -----